



## **Groupe de travail Natura 2000 Baie du Mont Saint-Michel Marais de Dol-Châteauneuf**

*27 juin 2018, 14h – Maison de la Baie, Le Vivier-sur-Mer*

### Collectivités :

BAZIRE Romain ~ Syndicat Mixte Baie du Mont Saint-Michel  
GUYON Gilles ~ Mairie de Saint-Guinoux  
HYACINTHE Fabien ~ SAGE des Bassins Côtiers de la Région de Dol de Bretagne

### Usagers et leurs représentants :

BOURDAIS Auguste ~ ASA des digues et marais de Dol  
CONTIN Grégory ~ Association de Chasse de Gibiers d'Eau d'Ille-et-Vilaine  
DROUYER Franck ~ Fédération des chasseurs 35  
GUERINEAU Florian ~ Fédération de pêche 35  
LEFRANC Hugues ~ Fédération des chasseurs 35

### Associations :

FEVRIER Yann ~ Groupe d'Etudes Ornithologiques des Côtes-d'Armor  
DANIEL Yannick ~ Maison de la Baie  
LEBAS Pierre ~ Amis des Rivages de la Baie  
TRAVERT Laurent ~ Inter-SAGE de la Baie du Mont Saint-Michel

### Services de l'Etat et établissements publics :

GRIVAUD Morgan ~ Conservatoire du Littoral – Syndicat Mixte Littoral Normand  
LEDARD Michel ~ Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Bretagne  
TREGUER Hélène ~ Direction Départementale des Territoires et de la Mer 35

### Excusés :

Conservatoire Botanique National de Brest  
Groupe Mammalogique Breton

## □ Démarche d'actualisation du Document d'Objectifs Natura 2000

Le groupe de travail s'inscrit dans une démarche d'actualisation du Document d'Objectifs des deux sites Natura 2000 de la baie du Mont Saint-Michel. Elaboré entre 2006 et 2009 et validé en 2011, ce document exhaustif doit aujourd'hui être mis à jour, pour actualiser le plan d'actions afin que celui-ci corresponde au mieux aux enjeux actuels du site et pour répondre aux obligations régies par le Code de l'Environnement.

Ce groupe de travail fait partie d'un cycle de réunions qui s'échelonnent au cours de l'année 2018 sur les différents secteurs et thématiques de la baie. L'objet de ces réunions étant de partager l'évaluation du Document d'Objectifs présentée au Comité de Pilotage du 20 novembre 2017, de la compléter le cas échéant, puis de concerter l'ensemble des acteurs concernés par la thématique et le territoire traité autour des perspectives de gestion et d'actions Natura 2000 à prioriser au cours des prochaines années.

Cette démarche s'inscrit également dans le cadre du plan de gestion UNESCO de la baie du Mont Saint-Michel (volet lié au patrimoine naturel) en cours d'élaboration et de l'animation du site RAMSAR de la baie du Mont Saint-Michel.

**Le diaporama et le relevé de décisions du groupe de travail sont joints au présent compte-rendu.**

## □ Perspectives

Suite au groupe de travail, pour lequel seule une commune était représentée, il a été convenu que le chargé de mission Natura 2000 intervienne lors d'une prochaine assemblée générale de l'ASA des digues et marais de Dol afin de présenter les objectifs du DocOb sur le secteur.

Une gestion différenciée des niveaux d'eau et de la végétation rivulaire sera recherchée dans le plan d'actions actualisé du DocOb. L'objectif sera de favoriser une gestion des canaux et des relargages progressifs au printemps favorables aux cycles de reproduction de la biodiversité du marais et conciliables avec les enjeux agricoles.

Une coordination de l'intervention foncière du Conservatoire du Littoral et de la Fédération des Chasseurs 35 sera mise en œuvre, via la rencontre des communes concernées et de l'Office National des Forêts.

Une opération visant à préconiser l'interdiction des plantations de peupleraies en zone humide dans les futurs plans d'aménagement forestier sera intégrée au plan d'actions actualisé du DocOb.

Une animation spécifique sera réalisée dans le but d'initier une dynamique Natura 2000 sur les prés de Graslin.

Une structuration de la sensibilisation environnementale en baie sera recherchée en coordination avec les institutions et organismes compétents et dans la perspective du projet de création d'un CPIE de la Baie du Mont Saint-Michel. Des groupes de travail spécifiques seront réalisés. Les démarches d'aménagement et d'ouverture au public de la ferme Boulienne et des terrains attenants de la Fédération des chasseurs 35 seront pleinement intégrées à ces réflexions.

L'organisation de la collecte et de la valorisation des données sur le patrimoine naturel en baie sera initiée en coordination avec les autres observatoires existants. Elle aura pour objectif de rassembler, standardiser, bancariser et rendre diffusable la donnée naturaliste en milieux terrestres et marins. Des groupes de travail spécifiques seront mobilisés courant 2019 sur la thématique.